

# LA CANNE BLANCHE

BULLETIN TRIMESTRIEL  
janvier – février – mars 2016  
N° 1 2016

Bureau de dépôt Bruxelles X  
N° d'agrégation P207078

Avec le soutien de  Loterie Nationale



**LA MALVOYANCE,  
IL FAUT LA VIVRE POUR LA COMPRENDRE.**

Découvrez ce handicap mal compris  
sur [www.semainedeliguebraille.be](http://www.semainedeliguebraille.be) 

ligue braille 

Editeur responsable : Michel Magné - Ligue Braille, rue d'Angleterre 57 - 1060 Bruxelles. Numéro de TVA intracommunautaire : BE04732171

- Focus sur la malvoyance
- Accessibilité pour tous
- Ils prêtent leur voix
- Entre Nous

ligue braille  asbl

Rue d'Angleterre 57  
1060 Bruxelles  
Tél. : 02 533 32 11  
IBAN : BE11 0000 0000 4848  
BIC : BPOTBEB1

# LA CANNE BLANCHE



Rédaction et coordination : Catherine Claeys.

Ont collaboré à ce n° : Pierre-B. Bareel, Lise De Mey, Stéphane Depoorter, Catherine Dosen, Michèle Dubois, Sabine Ghysens, Mohammed Hajjaoui, Noëlla Jardin, Rebecca Lévêque, Bruno Liesen, Floris Merckx, Valérie Staal, Khadija Tamditi, Magda Van Waes.

Photos : Catherine Claeys, Quentin Declerck, Gaby De Sutter, Arnaud Ghys, Rebecca Lévêque, Philippe Lismonde, Nicolas Van Bever, Katia Van Humbeeck.

Impression : Imprimerie Adam-Demortier.

Abonnement : 10 € à verser sur le compte IBAN : BE11 0000 0468 0248 – BIC : BPOTBEB1 avec en communication : 'Abonnement Canne Blanche'. Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes. Disponible sur CD Daisy et sur le site web : [www.braille.be](http://www.braille.be).

Contact : Ligue Braille asbl, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles

Tél. : 02 533 32 11 – Fax : 02 537 64 26 – E-mail : [info@braille.be](mailto:info@braille.be).

Éditeur responsable : Michel Magis, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles.

- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double ... merci de nous en avvertir !
- Maître du fichier : Ligue Braille asbl. Notre association respecte scrupuleusement la vie privée de ses donateurs et sympathisants suivant les termes de la loi du 08/12/1992. Leurs coordonnées ne sont transmises à aucune autre personne physique ou morale. Sur simple demande de votre part, les données vous concernant vous sont communiquées et mises à jour si nécessaire.
- On ne le répétera jamais assez : ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille rappelle qu'elle est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

## DANS CE NUMÉRO

Éditorial.....	p. 1
Dossier Malvoyance :	
- La malvoyance, il faut la vivre pour la comprendre .....	p. 2
- Quand la malvoyance survient.....	p. 7
- An et Henriette, malvoyantes, témoignent.....	p. 13
- Vous êtes malvoyant ? Le Service social vous accueille .....	p. 18
Accessibilité pour tous, un gain pour chacun .....	p. 21
La Ligue Braille près de chez vous.....	p. 25
Le coin des bénévoles : Ils rendent la lecture possible !.....	p. 28
Nos joies, nos peines.....	p. 32

- Appel à témoins
- En direct du BrailleShop : Réveils et horloges adaptés – Un nouveau billet de 20 euros – Monnayeurs – Quoi de neuf ?
- En direct du Service social : L'AWIPH devient l'AViQ – En Wallonie, les chômeurs seront contrôlés par le FOREM – SPF Sécurité sociale : projet HANDICARE – Le portail de la Sécurité sociale fait peau neuve – Frères et soeurs d'un enfant handicapé – Les titres-services régionalisés – « Bien vivre chez soi » : des solutions à vos difficultés – Des nouvelles de la carte SIS – Un numéro vert « accessibilité » pour la Ville de Bruxelles – Octroi automatique du MAF social aux enfants handicapés – Droits des passagers à mobilité réduite – Changement du numéro d'appel de la STIB – Rappel important pour les usagers du TEC Wallonie.
- En direct du Service d'accompagnement : Session de sensibilisation.
- En direct du Service culturel : À la Bibliothèque : Top 5 des livres audio – Trucs et astuces numériques – Nouvelle activité : le Club de lecture – « Des idées et des livres ». À la Ludothèque : nouveaux jeux.
- En direct du Service Loisirs : Activités à Bruxelles – Activités en Wallonie – Activités pour la jeunesse.

## ENTRE NOUS



## ÉDITORIAL.

---

En mars, la Ligue Braille a mis le focus sur la malvoyance, ce handicap encore trop méconnu et mal compris par beaucoup. Avec pour message « La malvoyance, il faut la vivre pour la comprendre » notre Semaine de la Ligue Braille invitait le grand public à vivre l'expérience de la malvoyance au travers de diverses actions, ceci pour mieux comprendre la réalité de celles et ceux qui y sont confrontés chaque jour.

Vous trouverez ci-joint l'affiche de cette campagne. Apposez-la à votre fenêtre ou dans un lieu de passage. Car au-delà de cette action, le travail de sensibilisation se poursuit toute l'année. Et sensibiliser le public au handicap visuel est important à plus d'un titre. Il est en effet utile de dire et de redire que la malvoyance est un handicap grave, que l'on peut voir mal de toutes sortes de façons, qu'il faut du temps pour l'accepter, qu'il ne faut pas attendre d'être aveugle pour faire appel à la Ligue Braille, qu'il est possible de vivre avec une malvoyance, moyennant un peu d'aide et quelques apprentissages.

Ces différents aspects de notre travail sont abordés dans le dossier « Malvoyance » de ce numéro de la Canne Blanche. Tous ceux qui le souhaitent peuvent soutenir nos actions en faveur des personnes malvoyantes par un don effectué au moyen du bulletin de versement ci-joint. D'avance nous vous en remercions et vous souhaitons une très bonne lecture de ce numéro dans lequel il est aussi question de l'accessibilité des produits et services en Europe ou encore de nos talentueux lecteurs bénévoles qui rendent la lecture possible aux personnes dont la déficience visuelle ne le permet plus.



## DOSSIER: LA MALVOYANCE, IL FAUT LA VIVRE POUR LA COMPRENDRE.



**En ce mois de mars 2016, la Ligue Braille a mené campagne sur le thème de la malvoyance. Au programme pour le grand public : des mises en situation pour se plonger dans la vue des personnes malvoyantes. Et pour ces dernières : un guide pratique spécifiquement conçu à leur intention.**

La malvoyance est le fait d'avoir une très mauvaise vue, même avec des corrections optiques – lunettes, lentilles de contact – ou après une intervention chirurgicale ayant pour but d'améliorer la vision. Il existe de nombreuses formes de malvoyance. Elles varient en fonction des maladies visuelles : perte de la vision périphérique, perte de la vision centrale, vision floue, vision d'une seule partie du champ visuel, etc.



## La malvoyance, il faut la vivre pour la comprendre.

Divers supports ont permis au public d'expérimenter la vision des personnes malvoyantes, car la malvoyance n'est pas facile à cerner et suscite bien des incompréhensions.

Un spot TV diffusé sur la RTBF (La Une et La Deux) et la VRT (Één et Canvas) mettait en scène la vision d'un papy les yeux voilés par les mains de sa petite fille.



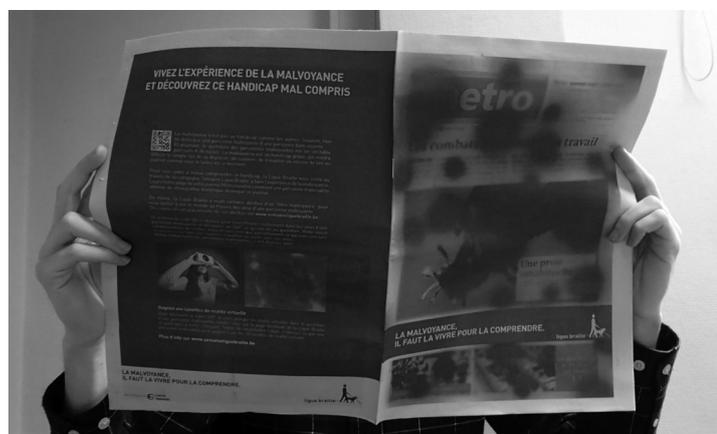
Des affiches dans le métro bruxellois et des affichettes largement distribuées illustraient la vue d'une personne atteinte de rétinopathie diabétique, une maladie visuelle provoquant une vision parsemée de taches persistantes et mouvantes.

Un filtre simulant cette forme de malvoyance a été placé sur les vitres d'abribus à Bruxelles, Charleroi, Liège, Hasselt et Anvers, ce qui a permis à chacun d'avoir un aperçu de cette maladie en regardant à travers la vitre. Sur les divers supports de la campagne, un code QR permettait à



ceux qui le souhaitent d'expérimenter en 360° ce qu'est la rétinopathie diabétique et la cataracte – vision floue, comme dans le brouillard. Ces 2 films en 360° spécialement conçus pour l'occasion plongent les curieux dans l'univers d'une personne malvoyante qui cherche son chemin dans une gare – avec toutes les difficultés que cela comporte.

Les lecteurs du journal Metro ont été surpris de ne pouvoir lire correctement leur journal ! En effet, la page de couverture a été recouverte d'un filtre simulant également les taches de la rétinopathie diabétique. Des informations sur la malvoyance complétaient cette action en dernière de couverture.



Pour en savoir plus sur la malvoyance, un dépliant ainsi que le site web [www.semainedubril.be](http://www.semainedubril.be) apportent de nombreuses informations. Enfin, la Ligue Braille a organisé également un concours online lié à la thématique.

## **Un guide : « Vivre avec la malvoyance, c'est possible. »**

Malvoyance et vie épanouie peuvent se conjuguer si divers apprentissages et adaptations sont mis en place et si l'environnement des personnes malvoyantes se fait plus inclusif. Ainsi, pour que les personnes chez qui la malvoyance s'installe soient au courant de leurs droits et des possibilités qui s'offrent à elles, un guide pratique leur est aujourd'hui destiné.



Très concret, composé en grands caractères et richement illustré, le guide présente d'abord les formes de malvoyances les plus fréquentes. Mais l'essentiel du contenu porte sur la réorganisation de son mode de vie lorsque la malvoyance survient. Comment effectuer les gestes du quotidien de manière autonome ? Comment procéder pour les soins, les courses, la gestion administrative, les déplacements,... ? Qu'existe-t-il pour

lire, pour étudier, pour travailler lorsque la vue vous fait faux bond ? Quels loisirs sont encore possibles ? Le guide explique aussi quels sont les droits, les compensations et autres allocations auxquelles les personnes malvoyantes peuvent prétendre. On trouve une liste de contacts utiles à la fin de ce guide qui se veut avant tout encourageant : il est bien sûr très pénible de devenir malvoyant, mais la vie continue et de nombreuses solutions, apprentissages et aides existent. C'est malheureusement encore trop méconnu du public et la Ligue Braille espère que ce guide contribuera à mieux faire connaître tout ce qui existe pour les personnes malvoyantes.

Gratuit, le guide a été envoyé aux professionnels du secteur médico-social – ophtalmologues, généralistes, opticiens, services de soins à domicile, etc. – afin qu'ils puissent le diffuser au maximum et être porteurs de ce message encourageant. Toute personne intéressée peut obtenir le guide « Vivre avec la malvoyance, c'est possible » sur simple demande adressée à la Ligue Braille (tél. 02/533 32 11 ou [info@braille.be](mailto:info@braille.be)).



## À la rencontre des seniors.



La campagne fut aussi l'occasion pour la Ligue Braille d'aller à la rencontre des seniors en organisant des sessions de sensibilisation dans cinq maisons de repos du groupe ORPEA à Bruxelles, Liège, Waterloo, Louvain et Ostende. Après avoir dégusté un repas « bon pour la vue », les résidents, ainsi que leur famille et les membres du personnel ont bénéficié d'une séance d'information sur la malvoyance, les services offerts par la Ligue Braille et les aides techniques existantes.

## Remerciements.

La Ligue Braille tient à remercier la Loterie Nationale, Bayer, le Fonds Pierre et Christiane Magdelyns - Van Godtsenhoven géré par la Fondation Roi Baudouin, Novartis, le groupe ORPÉA et les Œuvres du Soir qui ont contribué au financement de cette campagne de sensibilisation.





## **DOSSIER : QUAND LA MALVOYANCE SURVIENT.**

---

**L'annonce d'une pathologie visuelle profonde et irréversible est généralement ressentie comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Dans la plupart des cas, en effet, le patient se rend chez son ophtalmologue pour un trouble visuel perçu comme léger, sans se douter que ce problème est annonciateur d'une perte de vision significative, qui va se manifester plus ou moins rapidement et mener parfois à la cécité. Le diagnostic est alors vécu comme un choc et la personne peut perdre espoir et sentir sa vie basculer.**

L'apparition d'une déficience visuelle a un impact très variable selon le type de pathologie visuelle, la rapidité de sa progression, mais aussi selon la personnalité, l'âge, le contexte familial, culturel et social, le mode de vie. La perte de vision, même partielle, peut s'avérer lourde de conséquences, en raison du primat accordé au sens de la vue par rapport aux autres sens. En effet, 80 % des informations que nous percevons passent par la vue. Il faut donc trouver de nouveaux points de repère, se réadapter à une situation nouvelle, psychologiquement et fonctionnellement.

Généralement, on distingue trois phases dans la réaction au diagnostic de déficience visuelle : la phase de déni, la phase de désorganisation et la phase de réorganisation<sup>1</sup>. Encore une fois, ce processus ne se déroule pas de la même façon pour tous, mais il donne des clés de compréhension.

---

1. Pour plus de détails, voir l'article de Khadija Tamditi, « Diagnostic de déficience visuelle : les besoins en informations des professionnels de la santé », dans Bulletin de la Société belge d'ophtalmologie, 318, 2011, p. 51-79.



## Phase de déni.

Après avoir reconnu la perte visuelle, la personne doit encore l'accepter et s'y adapter. Elle comprend qu'elle va devoir réapprendre les gestes de la vie quotidienne : se nourrir, se déplacer, entretenir son foyer, lire, écrire, ... Le fait d'être obligé de renoncer à ses anciennes façons de faire pour adopter de nouvelles méthodes est source de stress, d'anxiété, d'irritabilité. L'image de soi est dévalorisée et la personne a tendance à se replier sur elle-même et à s'isoler. C'est une phase de transition, où la personne est en quelque sorte au pied du mur et doit commencer à se reconstruire et retrouver confiance en elle, malgré la détresse, la frustration, la révolte qu'elle peut ressentir.

## Phase de réorganisation.

Au cours de la dernière phase, la personne devenue malvoyante perçoit de façon réaliste ses potentialités et ses limites et retrouve un certain équilibre. La réalité du handicap est progressivement intégrée. La personne développe de nouvelles ressources pour fonctionner au mieux de ses possibilités et maintenir son autonomie.

Il peut arriver toutefois qu'elle se résigne à sa situation et devienne passive, sans chercher à progresser pour se reprendre en main. Il importe donc durant cette phase de poursuivre le processus d'adaptation pour se restructurer et retrouver une image de soi positive.





## **Les proches : un rôle déterminant.**

L'attitude des proches de la personne qui devient malvoyante est aussi déterminante. Le plus souvent, les proches sont désemparés devant les réactions imprévisibles et contradictoires de la personne qui devient malvoyante. En outre, la malvoyance est un handicap difficile à comprendre. La personne malvoyante conserve en effet un résidu visuel, très variable selon les pathologies et selon chaque cas. Il est donc malaisé de cerner l'ampleur de sa déficience. Ce manque de reconnaissance sociale est évidemment préjudiciable. Pour éviter que l'incompréhension et les ressentiments réciproques ne s'installent, il est essentiel de bien s'informer, de communiquer ouvertement et de s'adapter. Le recours à un professionnel ou à une personne compétente extérieure au cercle des intimes peut s'avérer utile pour établir de bonnes bases et reconstruire un nouvel équilibre pour tous.

## **Les clés d'une réorganisation optimale.**

Préserver son autonomie, maintenir une vie sociale et culturelle, garder ou retrouver un emploi, tout cela est possible même après avoir perdu partiellement la vue. De nombreuses ressources sont disponibles. Encore faut-il les identifier et les mobiliser en vue d'une réadaptation réussie.

## **Ressources personnelles.**

Pour compenser la réduction de la perception visuelle, il faut recourir davantage aux autres sens : ouïe, toucher, odorat. Très vite, la personne malvoyante découvre que ces sens ont des potentialités inattendues, généralement sous-exploitées tant que le sens visuel prédomine. Le résidu visuel doit aussi être mobilisé, en combinaison avec les autres perceptions



sensorielles. Les informations visuelles que la personne peut encore capter sont forcément incomplètes, mais utilisables. Dans la plupart des cas, c'est une erreur de penser qu'il faut éviter de recourir à ce reste de vision pour le préserver. Au contraire, l'un des enjeux de la réadaptation sera de l'exploiter de manière optimale.

La mémoire des gestes quotidiens est aussi à valoriser et à utiliser. Le corps se souvient des lieux et des mouvements à accomplir pour effectuer les tâches de tous les jours. Avec le temps, grâce à ces acquis, la personne pourra effectuer à nouveau certaines actions dont elle ne se sentait plus capable. Retrouver la capacité d'écrire à la main, par exemple, peut convaincre la personne de l'utilité de valoriser des savoir-faire antérieurs et la motiver afin de poursuivre ses progrès dans ce sens. Ceci est particulièrement intéressant pour les personnes âgées, souvent rebutées à l'idée de changer complètement leurs habitudes et plus réticentes devant l'apprentissage d'éléments nouveaux.

### **L'aide de l'entourage.**

L'aide de l'entourage – famille, amis, voisins, ... – est précieuse, voire indispensable. Il importe néanmoins de l'exercer avec discernement. Souvent, l'entourage a tendance à vouloir tout faire à la place de leur proche devenu malvoyant. Il est vrai que celui-ci mettra plus de temps et d'efforts pour effectuer une tâche, mais le souci d'efficacité ne devrait pas étouffer le désir de la personne de garder son autonomie. Pour des raisons de discrétion, la personne malvoyante pourrait préférer s'adresser à quelqu'un d'extérieur à son entourage, éventuellement un professionnel, pour gérer son courrier, sa comptabilité ou sa déclaration fiscale, par exemple. Dans tous les cas, il est toujours judicieux que l'entourage se renseigne auprès de la personne elle-même pour savoir ce qu'elle attend d'eux.



## Les professionnels.

Le médecin traitant et l'ophtalmologue sont en première ligne pour aider la personne devenue malvoyante et l'orienter vers les professionnels qui peuvent lui apporter une aide spécifique.



- **L'ophtalmologue** : il prend en charge le suivi de la vision sur le plan médical et prescrit les traitements. Il peut aussi accompagner la personne malvoyante dans sa démarche de réadaptation, en collaboration avec d'autres professionnels.
- **L'opticien spécialisé en basse vision** : il fournit les aides optiques (lunettes, loupes, ...) et les aides techniques adaptées (vidéoloupes, systèmes de lecture, ...), dont le choix se fait avec la collaboration d'un orthoptiste.
- **L'orthoptiste** : il évalue les capacités et les limites de la personne pour établir un programme de réadaptation, incluant le recours à des aides techniques.
- **L'ergothérapeute** : il accompagne la personne dans le processus de réadaptation à la vie fonctionnelle et sociale, en l'aidant à développer des stratégies et des techniques de compensation, qui lui rendent une autonomie optimale. Il aide notamment à valoriser les savoir-faire de la personne et à adapter son lieu de vie ou de travail à sa nouvelle situation (éclairage, aides techniques, poste de travail adapté, ...).
- **L'instructeur en locomotion** : il enseigne les techniques de locomotion à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile.
- **Le psychologue** : il se met à l'écoute de la personne pour l'aider à exprimer son mal-être et les difficultés causées par la déficience visuelle, en vue de trouver un soulagement.



- **L'assistant social** : il donne les conseils et les informations concernant les droits administratifs et les aides financières disponibles, il aide la personne à remplir les dossiers de demande de prestations.

### La Ligue Braille.

La Ligue Braille offre gratuitement un ensemble très large de services, non seulement aux personnes aveugles, mais aussi aux personnes malvoyantes. En collaboration avec le monde médical, les équipes de la Ligue Braille accompagnent les personnes malvoyantes dans leurs efforts pour reconquérir et maintenir leur autonomie dans de nombreux domaines : vie quotidienne, locomotion, communication, études et formations, emploi, loisirs. Ces équipes comptent des professionnels de diverses disciplines : assistants sociaux, ergothérapeutes, instructeurs en locomotion, ...

L'objectif de la Ligue Braille est de permettre à la personne malvoyante de trouver les clés pour réorganiser sa vie dans les meilleures conditions. Par ailleurs, la Ligue s'efforce de sensibiliser et d'informer le public au sujet de ce handicap encore méconnu et mal compris. Enfin, elle fait pression sur le monde politique et les pouvoirs publics afin qu'ils continuent de soutenir le développement d'une société toujours plus inclusive, qui favorise l'épanouissement de toutes les personnes déficientes visuelles.





---

## QUE FAIRE QUAND LA VUE SE DÉTÉRIORE ? AN ET HENRIETTE RACONTENT.

---



**An De Rooms (50 ans) souffre de dégénérescence maculaire, mais non liée à l'âge comme c'est souvent le cas. Certains doutes ont même gagné les ophtalmologues, car son problème de vue est extrêmement rare. Il n'y aurait que deux cas en Belgique, dont elle.**

Malgré son problème visuel, An tient toujours à faire elle-même le ménage chez elle. Se couper les ongles, cuisiner, éplucher les pommes de terre est parfois un peu difficile mais elle y arrive encore. Une grande horloge dans la cuisine ou encore son téléphone mobile avec numéros préprogrammés, lui sont d'une grande aide.

Hors de chez elle, le plus difficile est la lecture des chiffres et des lettres, comme les numéros de bus ou le nom des arrêts. C'est pourquoi, dans le bus, elle compte les arrêts.

Dans son métier d'infirmière, An appréciait beaucoup le contact avec les gens. Cela lui manque. Mais entourée de sa famille, elle met tout en place pour rester active et avoir des contacts sociaux.

**Henriette Herinckx (91 ans) a une dégénérescence maculaire liée à l'âge. La vue de son œil gauche est sévèrement limitée. Grâce au traitement reçu à l'hôpital Brugmann, la vue de l'autre œil est restée stable longtemps. Henriette ne peut plus reconnaître les visages ni même distinguer les têtes ou les mouvements. Lire est devenu très**



**laborieux et lui demande beaucoup d'énergie, même avec la plus puissante des loupes.**



Henriette n'a pas de famille sur qui se reposer. C'est seule qu'elle assume sa vie et son handicap. Elle est appréciée de tous dans le quartier et reçoit volontiers la visite du chat de sa voisine.

### **Quand avez-vous remarqué que votre vision se détériorait ?**

**Henriette :** Ma vue n'était pas bonne, mais suffisante pour lire avec une loupe de lecture. Et puis un matin tout a changé : même avec la loupe, je n'arrivais plus à lire les numéros dans mon carnet de téléphone. J'ai immédiatement pris rendez-vous chez l'ophtalmologue. Après plusieurs traitements pour stabiliser la situation, on m'a annoncé le douloureux verdict : « Madame, votre vue ne s'améliorera plus. »

**An :** Les difficultés sont arrivées à l'âge de 42 ans. Il y a deux ans, je conduisais encore la voiture, mais entre temps la vue de mon œil droit s'est

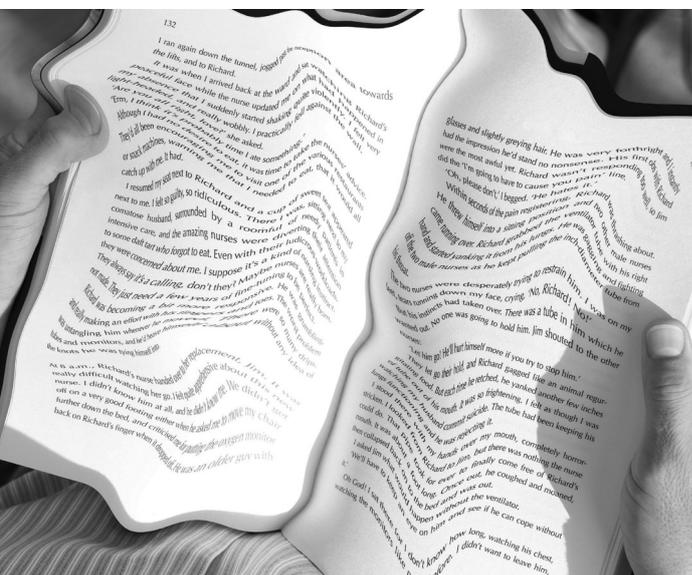


détériorée et je commence à voir des taches avec l'œil gauche. Un jour, ma fille m'a dit que je roulais trop près d'une voiture stationnée, alors que moi je n'avais rien remarqué. Je suis donc allée chez l'ophtalmologue. J'ai vite compris que les nouvelles étaient mauvaises, car l'ophtalmologue avait du mal à me les annoncer. Mais j'ai été bien informée et aiguillée vers des services appropriés. Selon l'ophtalmologue, l'aspect positif de ma situation était que la maladie était détectée avant mes 65 ans, sinon je n'aurais pas bénéficié des mêmes aides.

### La situation était sans doute difficile à accepter... ?

**An :** Oh oui, le handicap visuel restreint votre liberté. Aujourd'hui, je suis obligée de faire mes courses au magasin du coin et c'est souvent plus cher. Avec une déficience visuelle, vous avez aussi plus tendance à rester enfermé chez vous. Les déplacements sont plus difficiles. Jusqu'il y a peu, je ne comprenais pas l'usage pour moi d'un stationnement pour handicapé, aujourd'hui je me rends bien compte de son utilité.

Et quel est mon avenir ? Selon les ophtalmologues, je ne suis pas complètement aveugle. Mais qu'est ce que cela signifie ? Qu'un jour je ne distinguerai pas la lumière de l'obscurité ? Vivre dans l'incertitude n'est pas évident, parfois cela me donne un coup de déprime.



**Henriette :** La lecture était pour moi une véritable passion. Même avec la loupe recommandée par le centre Horus, j'ai du mal à lire le texte qui m'apparaît déformé. En tenant mon œil contre le verre de la loupe, j'arrive avec difficulté à déchiffrer deux lettres. Grâce au soutien de la Ligue Braille, j'ai appris à changer et à m'adapter à ma situation.



**Comment votre entourage a-t-il réagi à votre handicap ? A-t-il compris ce qui soudain n'était plus évident pour vous ?**

**An :** Toute ma famille fait tout ce qu'elle peut et entre autres faire mes courses. Mon mari me soutient énormément. Il travaille à 4/5 et c'est lui qui m'a encouragée à parler ouvertement de ma situation. Je ne peux plus reconnaître mes voisins, mais maintenant au moins ils savent pourquoi. Si nous nous rencontrons, ils me saluent spontanément, donc immédiatement je reconnais leur voix. Il est important d'accepter son handicap et d'en parler. C'est exposer une partie de soi, mais il faut dépasser cette étape. Supposons que votre famille n'est pas là pour vous aider, vous pouvez toujours compter sur les voisins.

**Henriette :** Parfois, j'ai un moment de cafard. En effet, je n'ai pas de famille et je vis seule. Mais j'ai beaucoup de contacts amicaux avec cinq de mes voisins. Récemment, je suis tombée, et ils ont appelé l'ambulance. Mes voisins connaissent ma situation, souvent ils m'appellent ou m'apportent un petit dessert ou une salade. Il y a un couple qui après le travail vient m'aider pour mon administration ou pour m'apporter des courses. Et le plus impressionnant de tout, c'est le chat de la voisine qui me préfère à sa maîtresse !

**Comment êtes-vous arrivée à la Ligue Braille ?**

**Henriette :** Quelqu'un m'a parlé de HORUS et de la Ligue Braille. Avant, je ne connaissais pas ces services. Depuis janvier 2015, un assistant social de la Ligue Braille vient me voir. J'ai aussi appris à me déplacer avec une canne blanche. Je vais à pied à la poste ou à la pharmacie et chaque année, je vais moi-même chez le médecin pour un vaccin contre la grippe. À la Ligue Braille, j'emprunte des livres audio. Les bibliographies de musiciens comme Schubert et Chopin me passionnent.



**An :** C'est mon ophtalmologue qui, après le diagnostic, m'a envoyé à l'hôpital Brugmann et à la Ligue Braille. Les collaborateurs de la Ligue Braille m'ont aidé à présenter un dossier à la VAPH (Agence flamande pour les personnes handicapées, ndlr) pour obtenir une vidéo-loupe électronique qui me facilite la lecture. À la Ligue Braille, je suis également une formation de locomotion avec une longue canne blanche. Cela me prépare à la possibilité d'utiliser une canne blanche. Je ne sais pas si j'en aurai besoin ou pas, mais en étant formée, je serai prête si ma maladie visuelle évolue défavorablement.

**De quoi avez-vous surtout envie ?**

**Henriette :** De musique ! Toute la journée, écouter une musique douce et des voix à la radio. Klara et Musique3 sont mes radios préférées. Et aussi mon jardin ! Il m'est difficile d'y accéder à cause des escaliers, mais je m'y sens tellement heureuse. Et quoi de plus beau au salon qu'un vase de fleurs du jardin fraîchement coupées ?

**An :** Faire du vélo. Mais pour moi, c'est placer la barre haut, car je suis aussi daltonienne et je pourrais rater un feu rouge. Heureusement mon mari veut bien m'emmener et bientôt nous serons ensemble sur un tandem. Bien que je ne puisse plus bien les voir, je suis impatiente d'entendre le chants des oiseaux. Je suis aussi grand-mère et nous avons des tas de projets pour 2017, comme celui d'aller nager avec notre petit-enfant !

**Félicitations ! Quels conseils donneriez vous à ceux qui viennent d'apprendre qu'ils vont devoir vivre avec un handicap visuel ?**

**An :** Vous devez utiliser au mieux tous les soutiens utiles qui existent. Profitez autant que possible de la vie, même avec le handicap visuel. Le fait d'accepter votre handicap vous aidera aussi à aller de l'avant. Lire le menu au restaurant prend beaucoup de temps, n'en ayez pas honte. Parlez-en au serveur, il vous



laissera le temps nécessaire. Les gens sont compréhensifs s'ils ont conscience de votre problème.

**Henriette** : Restez optimiste, la vie continue. Essayez de vous adapter et d'accepter que tout ne se passe plus comme avant. Soyez conscient que dans une certaine mesure, des solutions existent. La Ligue Braille et l'aide de certaines personnes peuvent vraiment faire la différence. Ne sombrez pas dans le désespoir. En persévérant, il y a beaucoup de possibilités.

## **VOUS ÊTES MALVOYANT ? LE SERVICE SOCIAL VOUS ACCUEILLE.**

---

**Être confronté à la malvoyance est éprouvant. Ne plus savoir lire, conduire sa voiture, sortir librement,... beaucoup se sentent frustrés ou même perdus. De plus et dans bien des cas, la personne devenue malvoyante subit en quelque sorte une double peine. Elle doit faire face à sa malvoyance, ce qui est déjà difficile, mais aussi à l'incompréhension, voire l'incrédulité de son entourage, ce qui rend le handicap plus pénible encore. Pour la famille, les amis, les voisins, les passants, il n'est pas facile de comprendre comment la personne voit mal et cela conduit parfois à des malentendus. Face à cette situation complexe, la Ligue Braille peut faire la différence et ouvrir à la personne malvoyante de nouveaux champs des possibles.**

Contrairement à une idée encore fort répandue, même parmi les professionnels du secteur médico-social, la Ligue Braille offre ses services non seulement aux personnes aveugles, mais également aux personnes malvoyantes.



Lorsqu'une personne malvoyante prend contact pour la première fois avec le Service social, porte d'entrée de la Ligue Braille, c'est encore trop rarement sur les conseils de son ophtalmologue. Le plus souvent, c'est parce qu'elle a entendu dans les médias ou de bouche à oreille que notre association offrait toutes sortes de services gratuits aux personnes ayant un grave problème de vue. Ou c'est son entourage qui lui a dit : « Pourquoi ne prendrais-tu pas contact avec la Ligue Braille ? ». Mais c'est là un pas que tous ne sont pas prêts à franchir.

Et c'est compréhensible. Il faut du temps pour accepter un handicap visuel. C'est pourquoi le Service social de la Ligue Braille veille à fournir des conseils et un soutien moral, ainsi que des informations sur les solutions concrètes qui existent pour apprendre à vivre avec sa malvoyance et rester autonome.



Sachant que pour la personne malvoyante tout ne va pas aussi vite qu'avant, l'assistant social prend le temps nécessaire, éventuellement lors d'une visite à domicile. Il est utile qu'un membre de la famille soit présent, afin que les informations soient bien intégrées, que tout le monde comprenne et reconnaisse le handicap de sorte qu'il puisse être géré au mieux. Comme en témoignent les travailleurs sociaux de la Ligue Braille, l'usage de la canne blanche, par

exemple, rencontre souvent davantage de résistance parmi l'entourage que de la part de la personne malvoyante elle-même !



## Prendre le temps.

L'expérience, l'approche spécifique du Service social et la gratuité des services de la Ligue Braille sont un réel atout. Car l'accompagnement d'une personne malvoyante ne peut réussir que si cette personne le souhaite, que le travailleur social comprend ses difficultés, et qu'elle reçoit une aide réelle, personnalisée, en fonction ses besoins. Au moment de faire appel au Service social, certaines personnes ont déjà parcouru plusieurs étapes préliminaires, d'autres aucune. Mais peu importe, le Service tente de s'adapter à toutes les situations. « Quelqu'un nous a appelés la veille de son 65e anniversaire, se souvient Magda Van Waes, responsable du Service social néerlandophone. Or au-delà de 65 ans, on ne peut pas bénéficier de l'intervention des fonds régionaux pour l'acquisition d'aides techniques (vidéo-loupe, cours de locomotion, etc.). Le travailleur social a immédiatement entrepris les démarches nécessaires et mobilisé les interlocuteurs voulus le jour même, pour que cette personne puisse être inscrite au fonds avant d'avoir 65 ans. Cela a été un vrai tour de force, mais nous y sommes parvenus ! » Une autre travailleuse sociale accompagnait une femme peintre qui avait arrêté de peindre en raison de sa malvoyance et en était très affectée. Elle l'a encouragée à se remettre à la peinture, ce qu'elle a fait. Elle y trouve à nouveau du plaisir et a même organisé une exposition à la maison de retraite !

« Il y a aussi l'aspect financier, poursuit Sabine Ghysens, responsable du Service social francophone. Plus de la moitié des personnes qui font appel à nous ont plus de 65 ans et beaucoup n'ont qu'une petite pension. Lorsqu'en raison de leur handicap visuel, nous pouvons leur obtenir un complément d'allocation de 300 € ou 400 € par mois, cela fait une belle





différence ! Nous prenons le temps d'analyser la situation globale de la personne, de l'informer, de l'aider dans les démarches administratives et de ce fait, elle obtient les compensations auxquelles elle peut prétendre.»

Les travailleurs sociaux de la Ligue Braille s'impliquent beaucoup, tout en laissant chacun libre de choisir les aides qu'il souhaite solliciter. Leur plus grande satisfaction, c'est la reconnaissance qu'ils reçoivent lorsqu'une personne déficiente visuelle, après être passée par la détresse, la déprime, le fatalisme, la colère parfois, parvient à rebondir et réapprend à vivre autrement.



## ACCESSIBILITÉ POUR TOUS, UN GAIN POUR CHACUN.

**En décembre 2015, la Commission européenne a publié une proposition de législation sur l'accessibilité des produits et services en Europe. En effet, pour que l'inclusion des personnes handicapées soit pleinement effective, il est important que celles-ci puissent avoir accès aux mêmes produits, services, activités que le reste de la population. Pour ce faire, il faut construire notre société, nos bâtiments, nos objets, nos services, nos moyens de communication de façon à ce qu'ils soient utilisables, compréhensibles et praticables pour tous.**

La Commission européenne aimerait ainsi établir un document imposant aux entreprises et organismes européens de développer leurs produits et services

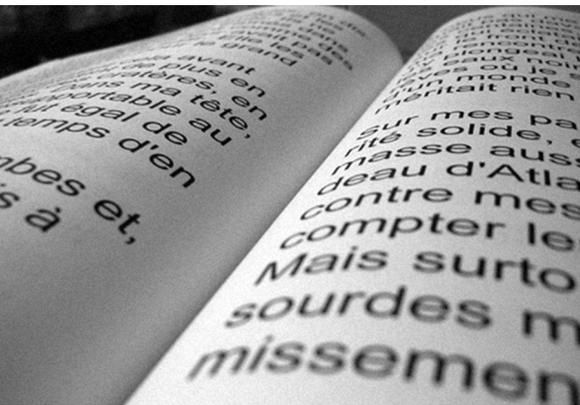


(par exemple : l'offre audiovisuelle, les services de téléphonie, les transports, les distributeurs automatiques de billets, les téléphones et ordinateurs ou encore les livres électroniques) de façon accessible.

Bien évidemment, cela est une excellente nouvelle mais ce document comporte diverses lacunes auxquelles ont réagi la Plateforme des conseils consultatifs de personnes handicapées et le Belgian Disability Forum (BDF), dont la Ligue Braille est membre.

Dans cet avis, on retrouve les idées suivantes :

- Certains termes sont vagues et des notions devraient être éclaircies afin d'éviter toute interprétation erronée. C'est le cas notamment pour les «aménagements raisonnables» qui devraient être évalués aux moyens d'indicateurs financier et organisationnel. Dans l'avis, on apprend aussi que les aménagements se doivent d'être efficaces en permettant aux personnes handicapées d'être autonomes, en sécurité et de participer (à la société, aux activités) de façon équivalente à tout autre personne.
- En ce qui concerne la notion de «conception universelle» (en résumé : concevoir toute chose afin qu'elle puisse être utilisée par n'importe qui sans aucune adaptation ni accessoire spécifique), sept principes devraient être automatiquement mis en place : équité d'utilisation, flexibilité d'utilisation, utilisation simple et intuitive, information perceptible, tolérance pour l'erreur, effort physique minimal, dimensions et espace libre pour l'approche et l'utilisation. L'avis rappelle d'ailleurs qu'il est largement plus coûteux de devoir trouver des solutions a posteriori que d'appliquer ces règles dès la conception d'un projet.
- Puisque la Commission européenne entend faire de sa proposition un instrument de législation assorti de sanctions, la Plateforme des conseils consultatifs de personnes handicapées et le BDF invitent à accélérer



également la ratification du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des personnes déficientes visuelles et des personnes ayant des difficultés de lecture aux textes imprimés des œuvres publiées.

- Le BDF et la Plateforme des conseils consultatifs de personnes handicapées regrettent aussi que des exceptions soient prévues pour les petites structures (par exemple les microentreprises).

Si l'on veut mettre en place une société inclusive, tout le monde doit y mettre du sien. Et d'ailleurs, cela est favorable pour chacune des parties puisqu'en rendant accessibles leurs documents et services, les entreprises toucheront un plus large public (y compris les personnes âgées qui rencontrent aussi des difficultés d'accès à divers services et informations).

## Accessibilité du web.



En ce moment également, le Parlement européen discute d'une directive définissant l'accessibilité du web. Et une fois encore, la proposition comporte de nombreux manquements.

Actuellement, une grande partie des sites web, du contenu digital et des applications mobiles sont inaccessibles aux personnes aveugles et malvoyantes. Ces barrières sont invisibles pour la plupart des gens mais elles sont bien réelles et rendent impossible l'utilisation de divers services par les personnes déficientes visuelles, par

exemple, faire leurs courses ou payer leurs impôts en ligne, réserver un hôtel, lire les dernières news ou savoir ce qu'illustre une image.

Le problème principal de la proposition du Parlement européen, c'est qu'elle



comporte de nombreuses exemptions, c'est-à-dire qu'elle n'impose pas à tous les contenus digitaux d'être accessibles. Conjointement avec l'European Blind Union (EBU), la Ligue Braille a vivement contesté ces exemptions et a envoyé un courrier aux eurodéputés belges et à Alexander De Croo (Ministre belge ayant cette compétence dans ses attributions) pour les inviter à revoir la proposition et à imposer aux services suivants d'être accessibles :

- Tous les sites web du secteur public, ainsi que les sites web de services publics, en ce compris les services publics fournis par des entités privées et/ou financés ou partiellement financés par des fonds publics.
- L'internet mobile et les applications mobiles, en ce compris, bien sûr, les applications mobiles pour smartphones, particulièrement utiles pour les personnes handicapées visuelles.
- Les documents téléchargeables (Word, PDF, etc.). Ils sont très utilisés dans les processus en ligne, par exemple pour remplir un formulaire en vue de s'inscrire à un cours ou postuler à un emploi.



Seconde lacune de la proposition : elle ne comporte aucune sanction en cas de non respect des principes établis. Et pourtant cela est essentiel si l'on veut voir un vrai changement s'effectuer au sein de notre société.

### **Dans le respect de la Convention de l'ONU.**

Qu'il s'agisse de l'accessibilité en général ou de celle du web, agir pour que chacun ait droit aux mêmes informations, services, outils, etc., entre parfaitement dans l'optique de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et on ne peut que s'en réjouir. Si ces propositions



s'affinent et obligent tout le monde à avoir une approche plus inclusive, une avancée réelle dans le quotidien des personnes handicapées pourra se faire sentir puisque tous les domaines de la vie sont touchés par ces directives : emploi, santé, mobilité, loisirs, etc. En tout cas, la Ligue Braille y veillera !

## LA LIGUE BRAILLE PRÈS DE CHEZ VOUS.

---

Durant toute l'année, la Ligue Braille organise différents événements et participe à divers salons. Elle y présente ses services gratuits pour les personnes aveugles et malvoyantes et sensibilise le public au handicap visuel.

### **Nous y étions.**

En début d'année, nos actions ont démarré à Bruxelles. Le 4 janvier nous avons célébré l'invention du braille. Ce jour-là, les visiteurs de la capitale ont découvert Manneken-Pis vêtu comme un écolier aveugle au temps de Louis Braille. Un chien-guide en peluche se tenait même à ses côtés !

L'an neuf signifie pour tout le monde un nouveau départ. C'était exceptionnellement le cas pour le congrès des ophtalmologues **OB (Ophtalmologica Belgica)**. Celui-ci avait été annulé en novembre 2015 en raison des menaces terroristes mais a pu être déplacé en janvier. Nos collaborateurs et bénévoles ont discuté avec les ophtalmologues des problèmes qu'éprouvent leurs patients après qu'une maladie visuelle leur soit diagnostiquée et leur ont présenté les solutions qui existent à la Ligue Braille.

À propos de patients, eux aussi ont pu trouver leur lot d'informations sur le stand de la Ligue Braille le 28 janvier aux **Cliniques universitaires Saint-**



**Luc.** Cette même démarche sera d'ailleurs reproduite au **Centre hospitalier d'Ixelles** le 24 mai.



Du 18 au 22 février, lors de la **Foire du livre**, la Ligue Braille a présenté fièrement sa Bibliothèque. Cette année, l'accent a été mis sur les trois façons de prendre plaisir à lire pour les personnes déficientes visuelles : du bout des doigts (livres tactiles ou en braille), en agrandi (livres en grands caractères) ou via leurs oreilles (livres audio). En effet, notre stand suivait le thème de la Foire : « Le bonheur est à la page ». Les visiteurs pouvaient y lire à voix haute des extraits de textes liés au bonheur dans une cabine d'enregistrement, et se plonger dans une bulle de bonheur en écoutant des bruits relaxant comme les rires d'un bébé, le ronronnement d'un chat ou le murmure des vagues.



Lors du **Salon des possibles** qui s'est tenu le 8 mars au Centre Culturel d'Uccle, le Service d'insertion professionnelle de la Ligue Braille s'est présenté auprès des jeunes qui sortiront bientôt des écoles spécialisées. Il sera également présent lors des **portes ouvertes de Bruxelles Formation** les 24 et 25 mai.



**Festivités à Charleroi.** En début d'année, la Ligue Braille et son groupe de bénévoles actifs sur Charleroi ont organisé un événement festif destiné aux personnes déficientes visuelles de la région. Le 8 janvier, dans les locaux de l'Université du travail, les personnes aveugles et malvoyantes se sont régalées autour d'un bon repas et ont assisté à des démonstrations de matériel adapté au handicap visuel.



À Anvers, la Ligue Braille a pris part à l'**Hobby Creatief Salon**. Sur le stand, les visiteurs n'étaient pas seulement invités à observer mais aussi à mettre la main à la pâte ! En effet, le concours proposait le défi suivant : créer, les yeux bandés, un chien en plasticine !



### **Nous y serons.**

À Genk, la Ligue Braille prendra part à **RELife**, un nouveau salon que l'on appelle déjà le «REVA du Limbourg». Du 15 au 17 avril, les visiteurs pourrons y découvrir nos nombreux services.

Afin de répondre aux questions de chacun et de permettre aux personnes désireuses d'obtenir l'aide de la Ligue Braille d'avoir un premier contact avec l'association, le Service social ira à la rencontre du public lors de divers événements : à **Visuu Activa**, le 13 avril à Roulers, lors de la **Journée d'info pour les seniors et les personnes handicapées**, le 14 avril à Châtelet, au **Salon Autonomies** à Namur du 21 au 24 avril et au **Salon du bien-être** le 24 avril à Braine-l'Alleud.

### **20 km de Bruxelles !**

Le 29 mai, des milliers de personnes courrons dans tout Bruxelles pour ses célèbres 20 km. Prenez part à la course avec l'équipe de la Ligue Braille ou venez l'encourager le long du parcours !



# **LE COIN DES BÉNÉVOLES ILS RENDENT LA LECTURE POSSIBLE !**

---

**La lecture renforce les capacités des enfants et des adultes à interagir avec le monde. Elle permet à chacun de participer activement à la vie culturelle, politique, économique et sociale de notre société. La lecture est donc un savoir essentiel au développement et à l'épanouissement des individus.**

Dès sa création, la Ligue Braille a été soucieuse de donner également aux personnes aveugles et malvoyantes la possibilité de lire.

Les personnes déficientes visuelles trouvent à la bibliothèque adaptée de la Ligue Braille des livres en braille, en grands caractères et sonores au format DAISY (Digital Accessible Information SYstem). Il s'agit d'un format permettant un meilleur découpage du livre, ce qui apporte aux personnes présentant une déficience visuelle la capacité de naviguer dans l'ouvrage.

Actuellement, le catalogue compte plus de 23.000 titres, ce qui ne serait pas possible sans l'aide de nombreux bénévoles. Chaque semaine, ce sont plus de 100 personnes qui offrent un peu de leur temps pour rendre la lecture accessible.



## **Talentueux prêteurs de voix.**

La majorité des lecteurs bénévoles viennent lire à haute voix dans le studio d'enregistrement de la Ligue Braille. D'autres nous aident à préparer les livres afin de faciliter la lecture en studio car la lecture à haute voix n'est pas aussi facile qu'on le croit. Une belle voix ne suffit pas. Encore faut-il avoir les qualités requises pour captiver l'auditeur. Ne pas lire trop vite, ni trop lentement, donner de l'intonation, mais sans théâtraliser, bien articuler et enfin avoir une voix claire, qui « passe bien ». Il faut donc trouver le juste milieu entre une relative neutralité dans le ton de la voix – car si on change trop sa voix en fonction des personnages dans le livre, on empêche l'auditeur de se les imaginer – et en même temps rendre la lecture vivante et agréable d'écoute. Outre ces qualités, les lecteurs bénévoles doivent connaître toutes les manipulations de l'enregistrement.

Un test d'admission est donc bien nécessaire. La lecture de livres nécessite aussi une certaine régularité de la part des bénévoles. Les personnes aveugles et malvoyantes ont le droit d'avoir accès au livre le plus rapidement possible après la parution de la version imprimée. Il faut que les bénévoles le comprennent et adhèrent à cette manière de travailler. La plupart des lecteurs lisent pendant 2 heures, une fois par semaine. Lire 2 heures de suite est un maximum car il faut pouvoir rester concentré pour lire correctement.

Pour la transcription des livres en grands caractères ou en braille, nous sommes également aidés par des bénévoles. Une bonne connaissance du traitement de texte est un atout indispensable pour ce travail !



## Bilan d'une année de lecture.

Le 14 janvier 2016 tous les bénévoles du «chemin du livre» se sont réunis afin de faire le bilan de l'année et de recevoir leur «bulletin» avec les commentaires des auditeurs ! Ce fut une après-midi ludique avec de nombreux échanges et suggestions. Quelques remarques des auditeurs citées lors de la réunion, même moins positives, ont quand même fait sourire les lecteurs : «superbe lecture, on en redemande, et bravo pour le cri du singe !» ou encore à propos du livre «Un coup de rose bien frappé» : «très bien, mais un coup de rose avant la lecture l'aurait rendue plus vivante...».

Cette rencontre fut aussi l'occasion de récolter quelques témoignages.



**Michel Foulon** : «Je suis inscrit comme bénévole depuis juillet 2014. Après avoir vu une émission de télévision dans laquelle une intervenante expliquait qu'elle était bénévole dans une association pour aveugles et malvoyantes j'ai pris contact avec la Ligue Braille. Maintenant une de mes tâches consiste à préparer des livres en vue de leur lecture par les bénévoles. Je procède aux subdivisions et aux marquages dans les livres pour la lecture en studio. Cette trame sert au montage du livre DAISY. Cette occupation m'apporte énormément. Non seulement j'aime ce que je fais, mais je travaille dans une ambiance chaleureuse avec les membres des différentes équipes.»

**Marie-Rose Fischweiler** : «Je suis lectrice depuis 16 ans. Depuis que je suis pensionnée, je viens une fois par semaine. Lire à voix haute au studio de la Ligue Braille m'apporte un épanouissement. Il est par ailleurs agréable de se rendre utile. On se fait plaisir tout en sachant qu'on fait plaisir. Même si je lis un livre que j'aime moins, je suis motivée par le fait qu'il sera lu et apprécié par le public.»





**Jean-Alexis Spitz:** « Je suis lecteur depuis 1 an et demi. Je me suis toujours demandé qui se cachait derrière les livres qu'écotent les personnes aveugles et malvoyantes. C'est à la Foire du Livre que j'ai découvert la Ligue Braille. Mon premier livre était une anthologie de poésie chinoise sans ponctuation ! C'était sans doute un bizutage pour tester ma capacité de résistance. On me dit souvent que c'est formidable

de donner de mon temps mais je le fais d'abord par égoïsme, j'adore lire à voix haute, je suis comédien amateur. Et le fait qu'en plus ce soit utile me procure davantage de satisfaction. »

### **Quelques chiffres parlants :**

- 115 personnes nous prêtent leur voix pour l'enregistrement des livres
- 33 nouvelles personnes se sont inscrites comme lecteur en 2015
- 78 % de nos lecteurs bénévoles sont des femmes
- 40 % de nos lecteurs ont entre 60 et 70 ans
- 13 personnes nous ont aidés à la transcription des livres en braille ou grands caractères
- 418 livres DAISY ont été réalisés en 2015
- 156 livres ont été transcrits en grands caractères ou en braille.

## **VEenez NOUS REJOINDRE !**

**Vous aimez la lecture et vous voudriez faire profiter les personnes aveugles et malvoyantes de vos talents ?**

**Alors, n'hésitez pas à contacter le Service volontariat de la Ligue Braille, par mail via [vol@braille.be](mailto:vol@braille.be) ou par téléphone au 02 533 32 88.**



---

## NOS JOIES

---

À l'occasion des 90 ans de Madame **Herta Mandeville**, sa fille a invité ceux qui souhaitaient la fêter à remplacer les cadeaux par un don en faveur de la Ligue Braille. Merci à tous ceux qui se sont manifestés. Leur générosité permettra d'offrir une première canne blanche à plusieurs personnes devenues récemment handicapées de la vue. Et très bon anniversaire, Madame Mandeville !

---

## NOS PEINES

---

Nous avons appris avec tristesse le décès, fin janvier, de Monsieur **Jacques Van Bellinghen** qui avait rejoint les membres du Conseil d'Administration de la Ligue Braille en 1992. Actif dans une vie professionnelle trépidante, malgré une santé capricieuse, il a toujours trouvé une place dans son agenda fort chargé pour nous apporter ses conseils. Nous lui en sommes reconnaissants. Récemment retraité, il avait accepté de participer au Comité d'Audit interne. Nous présentons à son épouse Chantal et à ses deux fils nos sincères condoléances.

Pour rendre hommage à Monsieur **Jean Van Gorp**, décédé en décembre 2015, plusieurs de ses amis et connaissances ont effectué un don en faveur de la Ligue Braille. Un grand merci à eux, leurs contributions serviront à financer les séances d'initiation aux nouveaux outils de lecture que sont les tablettes, smartphones, liseuses, etc.

Suite au décès de leur père, Monsieur **Gilbert Dony**, ses filles ont invité ceux qui désiraient marquer leur sympathie à verser un don au profit de la Ligue Braille. Merci à ceux qui ont répondu à leur appel. Les dons reçus permettront l'enregistrement d'un livre audio qui sera proposé en prêt aux personnes aveugles et malvoyantes par notre Bibliothèque du livre parlé.





Numéro 1 – 2016  
Janvier – Février – Mars

## **APPEL À TÉMOINS!**

Depuis quelques années, la Ligue Braille informe et sensibilise les ophtalmologues pour qu'ils soient mieux armés lorsqu'il s'agit d'annoncer à un patient un diagnostic de pathologie visuelle menant à la malvoyance ou à la cécité.

Le jeudi 24 mars, de 13 h à 16 h, nous organisons une table ronde pour échanger autour de cette thématique et recueillir vos témoignages. Cela se déroule à la Ligue Braille, rue d'Angleterre 57 à 1060 Bruxelles (métro Porte de Hal ou Gare du Midi) et la séance sera suivie d'un petit goûter pour remercier les participants!

Vous avez plus de 18 ans et avez été récemment confronté à l'annonce de votre pathologie? Vous souhaitez témoigner de cette expérience en participant à notre table ronde?

Inscrivez-vous sans tarder auprès de Khadija Tamditi,  
tél.: 02/533 32 87 (joignable tous les mardis et jeudis),  
e-mail: khadija.tamditi@braille.be.



## EN DIRECT DU BRAILLESHOP.

Pour ce premier numéro de 2016 nous commencerons, comme souvent, par remettre les pendules à l'heure! En 2016 nous repasserons à l'heure d'été le dimanche 27 mars. Ce jour-là, au lieu d'être 2 heures du matin, il sera 3 heures.

Vous trouverez au BrailleShop toute une série de réveils et d'horloges dont certains modèles radio-pilotés se règlent automatiquement lors des passages à l'heure d'été et d'hiver. C'est le cas des modèles suivants.

### Ils sont radio-pilotés et ils parlent !

**Réveil 1820** : en poussant une fois sur le bouton supérieur il vous dira l'heure, en poussant deux fois il vous dira la date. Peut également servir de réveil et d'annonce automatique de l'heure.



**Réveil 1842** : en poussant sur le bouton central supérieur, vous entendrez l'heure, la température de la pièce et le taux d'humidité. Peut également servir de réveil et de compte-minutes.



Nous avons repris dans notre gamme le **réveil 1023** : réveil et calendrier parlant français. Avec cache ne laissant apparaître que les touches pour la prononciation de l'heure et de la date.





**Elles sont radio-pilotées et uniquement basse vision.**

Un choix d'horloges en grands caractères contrastés :

**Horloge 1841:** grande horloge murale de 30 cm de diamètre. Grands chiffres noirs sur fond blanc. Disponible actuellement avec bord anthracite ou gris clair suivant les disponibilités.



**Horloge 1934:** horloge digitale grand format (43 x 32,5 cm) affichant la date et l'heure. Affichage du calendrier: jour/date/mois/année. Hauteur des caractères: 4,8 cm. Affichage de l'heure et de la température ambiante.



Nous avons également à présent toute une panoplie de grandes horloges contrastées avec affichages divers, incluant parfois des affichages supplémentaires: date, température, ... Elles ne sont ni parlantes, ni radio-pilotées.

**1891:** horloge flip flap de style rétro avec cadran analogique pour affichage de l'heure. La date s'affiche en français. Chiffres et lettres en blanc sur fond noir. Dimensions: 24 x 24 x 10 cm.

**1894:** Horloge calendrier analogique, grand affichage jaune sur fond noir pour un maximum de contraste. Dimensions: 22 x 32 x 10 cm.



**1890** : Horloge calendrier à LED. Chiffres rouges sur fond noir. Affiche l'heure, la date et la température en degrés Celsius (°C), en français.

### **Un nouveau billet de 20 euros.**

Depuis le 25 novembre dernier, un nouveau billet de 20 euros est en circulation. Il s'agit du troisième billet de la série « Europe », venant après les nouvelles coupures de 5 et 10 euros. Tous trois disposent de signes de sécurité améliorés. Pour vous familiariser avec ce nouveau billet, nous mettons à votre disposition un spécimen au BrailleShop.



Afin de garder votre portefeuille en ordre, nous vous rappelons quelques petits accessoires utiles :

**Cash Test R1411** : avec repères en braille, permet de reconnaître les billets et pièces de monnaie en euros.

### **Monnayeurs :**

**R1509** : en plastique avec repères tactiles.

**Ögon (R1761)** : design, en aluminium, plusieurs coloris disponibles.





Les porte-cartes Ögon, également en aluminium, de style design, disponibles en différents coloris, existent en deux formats: 10,5 x 7,5 x 2 (R1766) et 11,5 x 9 x 2 cm (R1767).



### **Quoi de neuf ?**

Voici quelques-unes de nos nouveautés, qui répondent à la demande de plusieurs d'entre vous.



Une petite radio design et très simple d'utilisation avec le minimum de boutons de réglage. Dimensions: 13 x 8,5 x 4,2 cm; poids: 325 g. Existe en plusieurs coloris suivant disponibilités: bleu-vert, rose, jaune, gris, gris foncé (R1912).



Un nouveau petit enregistreur de messages très facile à utiliser que vous pourrez emmener partout avec vous comme aide-mémoire (R1967). Il vous permettra d'enregistrer jusqu'à 30 messages, chacun d'une durée de maximum 30 secondes, avec un seul bouton de commande et 2 boutons de sélection des messages.

Il n'existe malheureusement qu'en anglais pour l'instant, mais les instructions sont si courtes et si simples que cela ne devrait pas représenter un problème. Il faut juste connaître quelques mots, bien détaillés dans le mode d'emploi et se succédant de façon tellement logique qu'il n'est même pas nécessaire de les comprendre.

## ENTRE NOUS

Dans le courant de l'année, le GSM à clapet Doro 612 (réf. 1813) sera sans doute amené à disparaître. Il pourra être remplacé entre autres par le modèle 6030 (réf. 1960), moins cher et que vous pouvez déjà acquérir au BrailleShop: touches très contrastées et espacées, écran large, touche SOS, compatible avec les appareils auditifs, son de qualité, mains-libres et appareil photo intégré.



Vous retrouverez tous ces articles ainsi que la gamme complète de nos produits sur notre site internet [www.liguebraille.be/BrailleShop](http://www.liguebraille.be/BrailleShop), où nos procédures de commande sont clairement expliquées.

Vous pouvez également les acquérir directement au BrailleShop durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi entre 10h et 12h et entre 13h30 et 16h.

**EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL.**

**L'AWIPH change de nom  
et devient l'AViQ.**

Un certain nombre de compétences liées aux différents secteurs de la santé et des matières dites personnalisables sont transférées aux régions depuis le 1er janvier 2016. Suite à la sixième réforme de l'État, un nouvel organisme d'intérêt public gérant les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement et des soins des personnes âgées, du



handicap et des allocations familiales a vu le jour en Wallonie. Il a pour nom AViQ : Agence pour une vie de qualité. Cet organisme remplace l'Agence wallonne d'intégration des personnes handicapées (AWIPH).

Les politiques concernées sont aujourd'hui éclatées entre le niveau fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie. Et dans chaque niveau de pouvoir, entre plusieurs administrations et organismes d'intérêt public. Au-delà du transfert de compétences, il importe également d'assurer une plus grande cohérence et une réelle simplification des mécanismes de protection. Afin de simplifier ces instances, le Gouvernement wallon a décidé de créer une seule agence wallonne qui établira des synergies entre l'ensemble des matières qu'elle gèrera afin de répondre au mieux aux besoins des citoyens.

L'AViQ est chargée de mener des politiques majeures: Bien-être et santé, Handicap et Famille.

- Bien-être et santé: remboursement de prestations de sécurité sociale en maison de repos et de soins, organisation de la première ligne d'aide et de soins, prévention et promotion en matière de santé, aides à domicile.
- Handicap: aide à l'aménagement du domicile, financement des politiques d'emploi, politiques relatives à l'accueil et l'hébergement des personnes handicapées, sensibilisation et information en matière de handicap.
- Famille: définition des prestations d'allocations familiales principalement, gestion des budgets et contrôle des caisses y afférant, ...



Pendant une période transitoire portant sur les premiers mois de 2016, l'AWIPH sera intégrée dans l'AViQ et n'existera donc plus. Son logo et son nom disparaissent, mais le service au public reste inchangé et vous serez toujours invité à introduire vos dossiers et/ou courriers auprès de vos contacts actuels. L'adresse des bureaux régionaux et de l'Administration centrale ne change pas, les numéros de téléphone non plus. De nouvelles adresses e-mail vous seront communiquées mais pendant la période transitoire, les anciennes adresses e-mail resteront actives.

Pour suivre l'évolution de cette agence, voici le nouveau site internet : [www.aviq.be](http://www.aviq.be).

## **En Wallonie, les chômeurs seront contrôlés par le Forem.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Forem a reçu de nouvelles compétences dans le cadre de la sixième réforme de l'État. En ligne de mire : le contrôle des chômeurs, qui est désormais transféré au niveau des Régions !

Jusqu'à présent, le Forem était uniquement en charge de l'accompagnement des demandeurs d'emplois. À Bruxelles, en revanche, l'Onem poursuit provisoirement le contrôle de leur disponibilité sur le marché du travail.

Les aides à la formation, à l'embauche et à l'emploi font aussi partie du paquet de transfert de compétences. L'occasion également pour le Forem de rappeler sa mission principale :



apporter un soutien à l'insertion des demandeurs d'emplois sur le marché du travail, via un accompagnement personnalisé. C'est la fameuse « activation » des chômeurs. Les formations font partie intégrante de cette démarche.

Les agences locales pour l'emploi (ALE) tombent également sous la compétence du Forem, avec un transfert de 240 travailleurs, de même que la délivrance des cartes Activa et Activa Start (premier emploi), en Wallonie. Les institutions régionales deviennent aussi responsables de la gestion et du paiement du bonus de stage et de démarrage. Quant au nerf de la guerre, le transfert financier, 585 millions d'euros pour les missions et 23 millions pour la gestion sont passés de l'Onem au Forem. En gros, ce sont près de 20% des activités de l'Onem qui sont régionalisées.

## **SPF Sécurité sociale : projet HANDICARE.**

À partir de mars ou avril 2016, la DG Personnes handicapées innove dans sa manière de travailler. Le projet « Handicare » permettra un traitement des demandes plus rapide et plus efficace, tout en assurant une meilleure prise en charge de la personne.

Au cœur du processus : la demande introduite par une personne handicapée. Cette dernière ne connaît pas toujours les mesures auxquelles elle a droit et les formalités administratives auxquelles elle doit se soumettre. C'est pourquoi Handicare entend poursuivre trois objectifs précis : se rapprocher du citoyen,



réduire les formalités administratives, fournir une prestation de services plus professionnelle.

Dès 2016, la demande s'effectuera totalement en ligne : le citoyen complétera un questionnaire en ligne afin de communiquer toutes les informations nécessaires au traitement du dossier. Dès que les informations auront été envoyées, le traitement du dossier pourra commencer, sans délai. Il ne sera plus nécessaire que le citoyen fasse remplir des formulaires papier par son médecin traitant, car la DG prendra directement contact avec le médecin, qui fournira lui-même les informations utiles au moyen d'une plateforme électronique sécurisée. Le citoyen obtiendra ainsi une décision beaucoup plus rapidement. Autre point du projet « Handicare » : le citoyen pourra lui-même (ou avec l'aide d'une personne de son entourage) introduire directement une demande en ligne, sans devoir passer par la commune, le CPAS ou la mutualité. Une personne ayant besoin d'aide pourra toujours s'adresser à ces organismes ou à la DG Personnes handicapées.

Vous pouvez également vous adresser au Service social de la Ligue Braille, où les assistants sociaux vous aideront à introduire votre dossier.

Pour savoir si le citoyen peut entrer en ligne de compte pour bénéficier d'une allocation ou d'une autre mesure, il pourra, sans engagement, remplir un « screening » en ligne. Quelques questions simples lui permettront de savoir s'il peut éventuellement avoir droit à une mesure et s'il est pertinent de faire une demande.

Le citoyen pourra plus facilement joindre les personnes de la DG qui traitent son dossier personnel. Désormais, en effet, il pourra



s'adresser à une équipe responsable d'une région déterminée, assurant de A à Z le suivi du dossier. Le citoyen choisira lui-même la manière de communiquer avec la DG : par téléphone, en tête-à-tête, par e-mail, ...

Les communes, les CPAS ou les mutualités n'étant plus les seuls à pouvoir introduire une demande, un nouvel outil informatique, accessible via le portail de la sécurité sociale et via [www.handicap.fgov.be](http://www.handicap.fgov.be) permettra de compléter avec le patient un questionnaire en ligne, pour transmettre toutes les informations nécessaires au traitement du dossier. Le traitement du dossier pourra commencer, sans délai, après l'envoi.

## **Le portail de la Sécurité sociale fait peau neuve !**

Le site portail de la Sécurité sociale est l'accès par excellence à toutes les informations sur la Sécurité sociale en Belgique. La partie « Citoyen » a récemment été rénovée en profondeur et sa facilité d'utilisation nettement améliorée. Les recherches sont plus aisées et la navigation a été simplifiée.

Le portail « Citoyen » fournit des informations actuelles et fiables au sujet des droits et obligations en matière de sécurité sociale. Il simplifie pour le citoyen la recherche d'informations pratiques et de services en ligne dans ce domaine. Le site est dès lors l'accès idéal à toutes les informations : pension, congés, crédit-temps et interruption de carrière, handicap et invalidité, santé, famille, aide et CPAS, travail et chômage, incapacité de travail, accident du travail et maladies professionnelles.



Outre le contenu, la navigation a été simplifiée, la représentation visuelle des pages a été modernisée et adaptée à l'utilisation d'appareils mobiles: le site est donc plus accessible aux utilisateurs de smartphones ou de tablettes.

Les « Services en ligne » permettent de calculer personnellement les allocations, prestations ou indemnités, d'effectuer des simulations ou de consulter les dossiers. Pour les services sécurisés, une carte d'identité électronique ou un « token » sont nécessaires pour y avoir accès, ce qui permet de garantir la protection de la vie privée.

La rubrique « À propos de la Sécurité sociale » contient des informations générales au sujet de l'origine, de l'organisation et du financement de notre Sécurité sociale. La rubrique « Témoignages » rassemble quelques récits personnels de citoyens qui y décrivent leurs expériences.

Le site [www.socialsecurity.be](http://www.socialsecurity.be) est accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. Il est toutefois nécessaire d'utiliser la synthèse vocale pour accéder, sur la page d'accueil, à une page spécifique donnant un mode d'emploi pour faciliter la navigation.

## **Frères et sœurs d'un enfant handicapé.**

La « Plateforme Annonce du Handicap » (PAH) permet à la famille confrontée à l'annonce d'un diagnostic de déficience et de handicap de mieux comprendre ce qui lui arrive et trouver un éventuel soutien afin de vivre dans les meilleures conditions cette expérience humaine.



Être frère ou sœur d'une personne handicapée est une sacrée aventure. La PAH a publié un dossier sur le sujet, à partir de témoignages qui évoquent une série de situations auxquelles vous pourriez être confronté. Vous découvrirez ce que d'autres personnes concernées pensent, vivent ou ressentent. Parfois vous vous reconnaîtrez dans leurs propos, à d'autres moments pas du tout. C'est pourquoi le lecteur est invité à se balader dans ces pages, selon les sujets qui l'intéressent. Les parents, les proches et les professionnels y trouveront aussi des réflexions qui les aideront à comprendre ce que vivent les frères et sœurs.

Le dossier peut être téléchargé ou commandé en format papier, gratuitement, sur le site : <http://plateformeannoncehandicap.be/Frere-ou-soeur>.

## **Les titres-services régionalisés.**

Suite à la sixième réforme de l'État, la compétence fédérale en matière de titres-services est régionalisée depuis le 1er janvier 2016. Le prix des titres-services reste inchangé en Wallonie et à Bruxelles (9 euros).

Le premier changement pour les titres-services concerne la diminution de la déductibilité fiscale. À Bruxelles, elle passe de 30% en 2015 à 15% en 2016. Le coût d'un titre-service passe donc de 6,30 euros à 7,65 euros dans la capitale. En Wallonie, la déductibilité reste de 10%, le coût de 8,10 euros reste donc identique par rapport à 2015.



Un autre changement concerne tant la Wallonie que Bruxelles: Sodexo reste l'émetteur unique des titres-services mais le numéro de compte de Sodexo via lequel vous devez commander vos titres-services a changé en fonction de la région où vous habitez:

Wallonie: BE15 0017 7247 4330 (BIC: GEBA BE BB).

Bruxelles: BE28 0017 7246 3620.

Flandre: BE41 0017 7246 2610.

Les titres achetés en 2015 resteront valables durant huit mois après leur émission dans les trois régions du pays. Ils seront déductibles sous le régime actuel de 30%. Le nombre de titres-services vendus ne devrait cependant pas être affecté par les limitations fiscales. Quant à sa valeur de 9 euros, elle restera d'application jusqu'en 2020.

**« Bien vivre chez soi »: des solutions  
à vos difficultés.**

Le site internet [www.bienvivrechezsoi.be](http://www.bienvivrechezsoi.be), créé par la Région wallonne, apporte son aide aux personnes qui ont des capacités restreintes afin qu'elles puissent continuer à vivre chez elles dans de bonnes conditions.

Il regorge d'articles concernant des aides matérielles, financières, psychologiques mais aussi des services de transports, d'aide à domicile, de petits travaux, ... N'hésitez pas à aller le consulter!



## Des nouvelles de la carte SIS.

Par le passé, toute personne affiliée à une mutualité recevait une carte SIS. Cette carte avait deux objectifs : identifier les personnes affiliées à une mutualité et vérifier leurs droits en vue du remboursement des soins de santé.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les mutualités ont cessé de produire et de délivrer de nouvelles cartes SIS. Le nouveau système mis en place pour vérifier l'identité et consulter en ligne l'assurabilité auprès de la mutuelle fait intervenir la carte d'identité électronique et plus précisément :

- la carte eID ;
- la Kids-ID ;
- la carte électronique délivrée aux ressortissants non belges de l'Union européenne ;
- le titre de séjour électronique délivré aux ressortissants des pays hors Union européenne.

Pour les enfants de moins de 12 ans et pour les assurés sociaux qui n'ont pas de titre d'identité électronique belge, une nouvelle carte est délivrée progressivement depuis fin 2013. Il s'agit de la carte isi+. Une production massive de carte isi+ est planifiée en 2016, le volume estimé est de l'ordre de 1.000.000. Il s'agit principalement de remplacer les 800.000 cartes SIS valides encore détenues par des enfants. D'ici décembre 2016 donc, tous les moins de 12 ans qui n'ont pas encore de carte isi+ vont en recevoir une.



Initialement, la carte SIS devait disparaître à l'aube du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Mais cette date de fin de validité a été reportée d'un an, le temps de produire massivement les cartes isi+. En conséquence, les cartes SIS encore valides pourront toujours être utilisées jusqu'au 31 décembre 2016. Cela signifie que vous pouvez toujours présenter une carte SIS valide à un dispensateur de soins pour qu'il puisse capter le numéro d'identification de Sécurité sociale et ensuite accéder en ligne à l'assurabilité.

Concrètement, quand vous vous présentez chez le pharmacien pour votre enfant, il vous suffit de présenter soit sa kids-ID ou son isi+ si vous en disposez, soit sa carte SIS encore valide. Il en va de même dans une institution hospitalière.

## **Un numéro vert « accessibilité » pour la Ville de Bruxelles.**

Un numéro de téléphone gratuit pour les personnes qui vivent avec un handicap est désormais accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h. Le 0800 18 811 est destiné à faciliter l'usage de la ville aux moins valides. Les personnes avec un handicap qui habitent sur le territoire de la Ville de Bruxelles ainsi que leur famille peuvent désormais former ce numéro pour obtenir des réponses en vue de faciliter leur quotidien. Ces demandes concernent les problèmes d'accessibilité de l'espace public sur le territoire communal.

Cette nouvelle permanence, prise en charge par la Cellule Égalité des chances, est assurée par des professionnels familiers des besoins liés aux handicaps. Ils sont chargés de jouer un



rôle de médiateur en prenant contact avec les services appropriés, sans avoir pour autant une vocation d'assistance ou de soutien psychologique.

## **Octroi automatique du « maximum à facturer » (MAF) social aux enfants handicapés.**

Le « maximum à facturer », ou MAF, a pour objectif d'augmenter l'accessibilité financière aux soins de santé. Le principe général est le suivant : dès que les tickets modérateurs de certains soins de santé d'un ménage MAF excèdent un plafond bien déterminé (variable en fonction du type de MAF applicable) durant une année civile, les membres du ménage MAF se voient rembourser leur quote-part personnelle pour les soins de santé dont ils bénéficient durant le reste de cette année civile.

Il existe deux types de maximum à facturer (MAF) :

- MAF social : déterminé en fonction de la catégorie sociale des bénéficiaires.
- MAF revenus : déterminé en fonction des revenus du ménage du bénéficiaire. Les revenus pris en considération sont les revenus de l'année MAF moins 3.

Désormais, le MAF social sera appliqué automatiquement pour tous les enfants handicapés à 66% au moins qui bénéficient du statut BIM (bénéficiaire d'intervention majorée), au même titre que les orphelins ou les mineurs étrangers non accompagnés. L'octroi n'est donc plus conditionné à une enquête sur les revenus des familles.



Le MAF plafonne les tickets modérateurs à payer à 450 euros par an. Tous les frais médicaux supplémentaires sont entièrement couverts par la mutualité.

## **Droits des passagers à mobilité réduite.**

À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées et en application de l'article 9 de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, le SPF Mobilité et Transports a présenté une brochure sur les droits des personnes handicapées.

Cette brochure explique comment les personnes handicapées peuvent voyager en sécurité en Belgique et à l'étranger. Partir au moment convenu, arriver à destination sans soucis, récupérer ses bagages en bon état : autant d'éléments qui relèvent des droits des passagers. L'Europe a élaboré plusieurs mesures de protection pour les voyageurs. Les voyageurs handicapés et à mobilité réduite bénéficient de droits supplémentaires.

La brochure, qui fournit un aperçu de ces mesures, est disponible via ce lien : <http://www.handicap.fgov.be/fr/news/droits-des-passagers-mobilite-reduite>.

## **Changement du numéro d'appel de la STIB.**

Depuis le 10 novembre 2015, le numéro à former pour réserver un TaxiBus ou une assistance en métro est le 02 515 23 65.



Cette assistance s'adresse aux personnes qui éprouvent des difficultés, par exemple pour franchir l'espace entre le quai des stations et les rames de métro.

Ce numéro remplace le 070 23 2000, surtaxé, et qui reste valable pour toute autre demande.

## **Rappel important pour les usagers du TEC Wallonie.**

Après vérification auprès de la direction du TEC, il nous a été confirmé que les personnes aveugles et malvoyantes qui bénéficient de la carte nationale personnelle de réduction sur les transports en commun délivrée par le SPF Sécurité sociale (qui donne l'accès gratuit à tous les réseaux de transports en commun en Belgique) ne doivent disposer d'aucun titre de transport, ni de carte MOBIB pour voyager sur le réseau du TEC.

Ils doivent néanmoins être en possession de leur carte délivrée par le SPF Sécurité sociale durant leur voyage sur le réseau TEC.

Les personnes aveugles et malvoyantes ne doivent pas payer pour le transport de leur chien-guide. S'ils voyagent avec l'assistance d'une personne, ils peuvent demander une « carte d'accompagnateur gratuit ». Sans carte de ce type, l'accompagnateur doit payer son titre de transport.



**EN DIRECT DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT.**

**Session de sensibilisation à Bruxelles.**

Notre prochaine session de sensibilisation au handicap visuel aura lieu le mardi 7 juin 2016 de 9h à 13h au siège social de la Ligue Braille, rue d'Angleterre, 57 à 1060 Bruxelles.

Cette session est destinée aux familles, aux proches, ainsi qu'à toute personne en contact avec des personnes déficientes visuelles. Des informations théoriques et diverses mises en situation permettront de mieux appréhender la réalité des personnes aveugles ou malvoyantes.

Une participation aux frais de 5 euros par personne est demandée. Inscription préalable au 02 533 32 11 ou auprès de: [nadia.arnone@braille.be](mailto:nadia.arnone@braille.be). En Wallonie, des sessions peuvent être organisées sur demande.

**EN DIRECT DU SERVICE CULTUREL.**

**À la Bibliothèque.**

**TOP 5 DES LIVRES AUDIO.**

**1. La nuit de feu, d'Éric Emmanuel Schmitt** (livre n° 25181).

À 28 ans, Éric-Emmanuel Schmitt entreprend une randonnée



dans le grand sud algérien. Au cours de l'expédition, il perd de vue ses compagnons et s'égare dans l'immensité du Hoggar. Il n'éprouve nulle peur mais sent au contraire se soulever en lui une force brûlante. Un sentiment de paix, de bonheur !

**2. Le crime du comte Neville, d'Amélie Nothomb**

(livre n° 25069).

« Ce qui est monstrueux n'est pas nécessairement indigne ».

**3. La fille du train, de Paula Hawkins** (livre n° 25240).

Chaque jour, Rachel prend le train matin et soir. Chaque jour, elle observe et imagine la vie d'un couple habitant une jolie maison en contrebas de la voie ferrée. Jusqu'au jour où elle découvre la photo de la femme à la une des journaux : Megan Hipwell a disparu...

**4. Une dernière danse, de Victoria Hislop** (livre n° 25166).

Venue de Londres pour prendre des cours de danse, Sonia est séduite par l'Alhambra et le charme des ruelles de Grenade mais elle ignore tout de l'histoire du pays.

**5. Tueuses mais pas trop, de Stéphanie Mesnier**

(livre n° 25155).

Qui n'a pas souffert de la présence, dans son entourage, d'un odieux personnage ? Supérieur hiérarchique pervers, belle-mère sadique, associé escroc... Comment se débarrasser de ces « encombrants », qui prennent plaisir à pourrir la vie de leur prochain, sans y perdre son âme et sa liberté ?



---

## **TRUCS ET ASTUCES NUMÉRIQUES.**

Le saviez-vous ? La Bibliothèque en ligne est un puissant outil de recherche ! En consultant la fiche d'un livre, vous obtenez une série d'informations très utiles pour faire évoluer votre recherche. Vous pouvez cliquer sur le nom de l'auteur pour accéder directement à la liste de toutes les références le concernant. Vous pouvez faire de même avec le nom du narrateur, une bonne manière pour prendre connaissance de tous les livres lus par votre lecteur préféré !

La catégorie et le sujet du livre sont également interactifs. Cliquez et rebondissez sur tous les ouvrages traitant du même sujet. Cerise sur le gâteau, vous découvrirez également des suggestions de lecture, un bon moyen pour découvrir de nouveaux livres !

Rendez-vous sur notre site : <http://bibliotheque.braille.be/fr>.

Bonnes recherches !

## **UNE NOUVELLE ACTIVITÉ : LE CLUB DE LECTURE.**

La Bibliothèque vous propose un nouveau rendez-vous mensuel : un club de lecture. Ce sera l'occasion de se rencontrer afin de partager vos découvertes et vos coups de cœur littéraires autour d'un thème commun. Chaque mois, le thème change pour vous permettre de varier vos choix de livres. Donnez libre cours à votre imagination pour dénicher la perle que vous souhaitez présenter aux autres.



Comment faire ? Choisissez un livre en accord avec le thème du mois, lisez-le et partagez le fruit de cette lecture.

Pour les dates : voir l'agenda.

Plus d'informations auprès des bibliothécaires : [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be)  
ou 02 533 32 40.

### **« DES IDÉES ET DES LIVRES » VIENT DE PARAÎTRE.**

Il y a quatre siècles, le 23 avril 1616, décédait William Shakespeare. À cette occasion, la revue sonore « Des idées et des livres » vous permettra de découvrir en profondeur l'auteur de « Roméo et Juliette ». Le numéro s'attardera également sur les œuvres de la littérature anglaise présentes à la Bibliothèque. Il présentera en outre les rubriques habituelles : « En parcourant les revues », « Portraits d'auteurs » et « Coups de cœur ». Vous pouvez garder votre exemplaire de la revue, sans oublier cependant de nous renvoyer le boîtier vide qui porte une étiquette à votre nom.

Nous espérons que ce numéro vous procurera beaucoup de plaisir !

Si vous ne recevez pas encore cette revue trimestrielle, nous vous rappelons qu'elle se présente sous la forme d'un CD audio « Daisy » et qu'elle est gratuite. Un simple appel à la bibliothèque (02 533 32 40) ou un e-mail à [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be) vous permettra d'y être abonné.

Pour les jeunes, la revue audio « Tapage », également trimestrielle, propose un choix d'articles et d'informations adaptés au jeune public.



## NOUVEAUX CATALOGUES.

Les suppléments aux catalogues des livres audio, braille et grands caractères sont arrivés ! Pour les commander, contactez la Bibliothèque au 02 533 32 40 ou par e-mail à l'adresse suivante : [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be).

## À la Ludothèque.

Voici un petit aperçu des nouveaux jeux rentrés dans nos collections.

Vous cherchez un jeu idéal pour jouer en famille ? **Qwirkle** vous propose un mélange entre les dominos et le scrabble (n° M15005). Essayez de trouver un maximum de combinaisons possibles en fonction des formes ou des couleurs et remportez le plus de points !

Pour les amateurs de jeux rapides et de bluff, **Kobayakawa** (n° M15014) vous plonge dans l'univers des samouraïs et se présente comme un jeu de poker simplifié : en 7 tours, avec 15 cartes seulement, bluffez et misez pour tracer votre route vers la victoire.

Vous pourrez bientôt profiter du gagnant du label « Ludo 2015 » : **Mahé** (n° M15012) est en cours d'adaptation. Chaque joueur possède une tortue qui tente de pondre un maximum d'œufs. À chaque fois que votre tortue a fait le tour de l'île et passe devant la plage, elle pond une série d'œufs matérialisée sous la forme d'une carte chiffrée.



Autre jeu en cours d'adaptation, **Maître Renard** (n° M15013) est un jeu pour tous où vous devrez reconnaître, sur le principe de colin-maillard, d'une seule main trois figurines désignées par votre carte mission et remporter ainsi le plus gros butin!

D'autres envies ludiques? N'hésitez pas à nous demander la liste complète des jeux au 02 533 32 56 ou par e-mail à l'adresse suivante: bib@braille.be.

## EN DIRECT DU SERVICE LOISIRS.

**Pour toutes les activités, l'inscription est obligatoire.**

Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire! Inscription par téléphone au 02 533 32 84 ou par e-mail: loisirs@braille.be.

Plus d'infos sur nos activités sur notre site web, rubrique Agenda.

## À Bruxelles.

**LIGUE BRAILLE:** Rue d'Angleterre, 57 – 1060 St-Gilles.

**SALLE DU FANAL:** Rue Stallaert, 6 – 1050 Bruxelles.

- **Lundi 4 avril 2016**, de 14h à 16h: Animation «Shakespeare comme il vous plaira!». Animation ludique organisée dans le cadre des célébrations des 400 ans de la mort du célèbre dramaturge. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.



- **Mardi 5 avril 2016**, de 10h à 12h: Club numérique. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 7 avril 2016**, de 14h à 16h: Concert de musique classique par les élèves de Madame Ouziel, professeur au Conservatoire royal de Mons. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mercredi 13 avril 2016**, de 14h à 16h: Récital de chansons françaises et anglaises par Margriet Knip et Philippe La Grappe. Lieu: Salle du Fanal. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 15 avril 2016**: Excursion à Train World. Bien plus qu'un simple musée, Train World est le lieu où vivre une journée inoubliable dans l'univers ferroviaire. Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros par personne.
- **Mardi 19 avril 2016**, de 10h à 12h: Club numérique. Lieu: Ligue Braille (Espace public numérique). PAF: Gratuit.
- **Mercredi 27 avril 2016**, de 14h à 16h: Club de lecture. Thème du mois: Le livre qui vous a marqué(e). Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Lundi 2 mai 2016**, de 14h à 16h: Conférence «Alice au pays des merveilles», par Myriam Campinaire, traductrice et interprète. Suivie d'un véritable «tea time» anglais! Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mardi 3 mai 2016**, de 10h à 12h: Club numérique. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mercredi 11 mai 2016**, de 14h à 16h: Lecture de textes et poèmes par Manoël De Ghellinck, un grand amoureux des mots. Lieu: Salle du Fanal. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 12 mai 2016**, de 10h à 12h30: Atelier floral «Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur». Lieu: Ligue Braille. PAF: 15 euros.



- **Jeudi 12 mai 2016**, de 14h à 16h: Thé dansant ambiance années 80, animé par le groupe Caraïbes Passion. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mardi 17 mai 2016**, de 10h à 12h: Club numérique. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 19 mai 2016**, de 14h à 16h: Musique celtique. Trio de musiciens et chanteurs avec contrebasse, violon et flûte. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mercredi 25 mai 2016**, de 14h à 16 h: Club de lecture. Thème du mois: La littérature nordique. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 26 mai 2016**, de 15h à 16h: Yoga du rire. Séance d'initiation animée par Julie Lemaire, animatrice du Club de rire de Bruxelles (Uccle). Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 27 mai 2016**: Excursion à Gand. Une ville qui fleure bon l'histoire tout en bouillonnant de culture et de modernité! Au programme, promenade le long des quais Graslei et Korelei et autres endroits essentiels de la ville. Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros.
- **Jeudi 2 juin 2016**, de 14h à 16h: Concert de musique classique par les élèves de Madame Ouziel, professeur au Conservatoire Royal de Mons. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Lundi 6 juin 2016**, de 14h à 16h: Animation «So British!». Une plongée dans la culture anglaise à travers des personnages célèbres, des airs de musique ou des objets cultes. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mardi 7 juin 2016**, de 10h à 12h: Club numérique. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.



- **Mercredi 8 juin 2016**, de 14h à 16h: Concert classique par la violoniste Laure Bardet, chambriste de l'Orchestre national de Belgique. Lieu: Salle du Fanal. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 10 juin 2016**, de 14h à 16h: Sortie pédestre «L'avenue Molière, la promenade du Bourgeois gentilhomme». Accompagnateur obligatoire. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 16 juin 2016**, de 9h30 à 12h30: Atelier culinaire autour de la cuisine espagnole. Lieu: Ligue Braille. PAF: 7 euros.
- **Jeudi 16 juin 2016**, de 14h à 16h: Concert de l'ensemble vocal et instrumental Scappatella (sous réserve). Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mardi 21 juin 2016**, de 10h à 12h: Club numérique. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mercredi 22 juin 2016**, de 14h à 16h: Club de lecture. Thème du mois: des titres de romans comportant le mot «soleil». Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 23 juin 2016**, de 13h à 16h: Atelier Cosmétiques naturels. Création d'une crème de jour et d'un baume à lèvres à base de produits naturels. Atelier animé par Aurore Durant, animatrice au CRIE de Mariemont. Lieu: Ligue Braille. PAF: 7 euros.

## ÉGALEMENT PROPOSÉS CE TRIMESTRE :

### **Cours de Yoga (pour les débutants).**

L'accent est mis sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base. L'intention est d'ancrer l'esprit dans l'instant présent tout en fortifiant le corps et en augmentant sa flexibilité.



Cette approche ne requiert pas d'être souple. Avec persévérance et régularité, le corps s'ouvre naturellement et se libère de ses résistances. Le cours met un fort accent sur la salutation du soleil, un enchaînement de postures aisément reproductible chez soi pour ainsi permettre de bénéficier des effets d'une pratique régulière et personnelle.

Comment s'habiller? Le yoga se pratique pieds nus sur un tapis de sol. Prévoir une tenue confortable pour les étirements. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.

### **Cours de percussions.**

Si vous êtes passionné de rythmes et souhaitez découvrir le monde des percussions, venez rencontrer Pierre, notre animateur batteur et percussionniste. Il vous fera partager sa passion pour les musiques cubaine et africaine qu'il marie aisément à sa passion pour le jazz et le funk. Un moment propice pour évacuer les tensions et s'initier à la musique! Bienvenue à tous, débutants comme passionnés. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.

## **En Wallonie.**

**À ATH:** Rue de la Station, 41.

- **Lundi 11 avril 2016:** Excursion à l'Abbaye de Villers-la-Ville. Découverte des différents bâtiments de l'Abbaye. Une animation sur les vertus des plantes médicinales sera proposée l'après-midi. Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros par personne.



- **Lundi 25 avril 2016**, de 10h30 à 12h30 : Club numérique.
- **Lundi 25 avril 2016**, de 14h à 16h. Animation « Shakespeare comme il vous plaira ! » Animation ludique dans le cadre des célébrations des 400 ans de la mort du célèbre dramaturge organisée par la Bibliothèque. PAF : gratuit.
- **Lundi 2 mai 2016**, de 11h à 12h : Séance de relaxation. PAF : gratuit.
- **Lundi 2 mai 2016**, de 13h à 16h : Atelier Cosmétiques naturels. Création d'une crème de jour et d'un baume à lèvres à base de produits naturels. Animé par Anne-Laurence Debrue, du CRIE d'Harchies. PAF : 7 euros.
- **Lundi 9 mai 2016**, de 14h à 16h : Sortie pédestre « Visite sensorielle de la ville d'Ath ». Bien connue pour sa ducasse du 4e dimanche d'août, Ath est également une cité de caractère au cœur d'une région verdoyante. Accompagnateur obligatoire. PAF : gratuit.
- **Lundi 30 mai 2016**, de 11h à 12h : Yoga du rire. Séance d'initiation animée par Véronique Fontaine, de l'Académie du rire du Tournaisis. PAF : gratuit.
- **Lundi 30 mai 2016**, de 13h30 à 16h : Atelier floral « Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur ». PAF : 15 euros.
- **Lundi 6 juin 2016**, de 13h à 16h : Atelier culinaire autour de la cuisine espagnole. PAF : 7 euros.
- **Vendredi 17 juin 2016** : Excursion à Bruxelles. Une promenade atypique au cœur de la capitale en compagnie du Grand Jacques ! Accompagnateur obligatoire. PAF : 7 euros par personne.



**À CHARLEROI:** Boulevard Tirou, 12.

- **Vendredi 22 avril 2016:** Excursion à Train World. Bien plus qu'un simple musée, Train World est le lieu où vivre une journée inoubliable dans l'univers ferroviaire. Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros par personne.
- **Mardi 3 mai 2016,** de 10h30 à 12h30: Club numérique.
- **Mardi 3 mai 2016,** de 14h à 16h: Animation « Shakespeare comme il vous plaira!». Animation ludique organisée par la Bibliothèque dans le cadre des célébrations des 400 ans de la mort du célèbre dramaturge. PAF: gratuit.
- **Vendredi 13 mai 2016,** de 13h30 à 16h: Atelier floral « Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur ». PAF: 15 euros.
- **Vendredi 20 mai 2016,** de 14h à 16h: Sortie pédestre. Visite sensorielle du terril Martinet. À mi-chemin entre la montagne et le désert, les terrils abritent aujourd'hui une flore et une faune exceptionnelles. Accompagnateur obligatoire. PAF: gratuit.
- **Mardi 24 mai 2016,** de 13h à 16h: Atelier Cosmétiques naturels. Création d'une crème de jour et d'un baume à lèvres à base de produits naturels. Atelier animé par Aurore Durant, animatrice au CRIE de Mariemont. PAF: 7 euros.
- **Jeudi 9 juin 2016,** de 13h à 16h: Atelier culinaire autour de la cuisine espagnole. PAF: 7 euros.
- **Mardi 14 juin 2016,** de 14h à 15h: Yoga du rire. Séance d'initiation animée par Christine Vanhaekendover, formée à l'École du rire du Dr Kataria. PAF: gratuit.



- **Vendredi 24 juin 2016**: Excursion à Bruxelles. Promenade atypique au cœur de la capitale en compagnie du Grand Jacques! Accompagnateur obligatoire. PAF: 7 euros par personne.

### À LIÈGE: Rue des Guillemins, 63.

- **Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016**, de 14h à 16h: Sortie pédestre «Promenade au bord de l'eau en Cité ardente». Parcours de 6km à travers «Le vieux Liège», le pont des Arches et les quais. Accompagnateur obligatoire. PAF: gratuit.
- **Vendredi 8 avril 2016**, de 10h30 à 12h30: Club numérique.
- **Vendredi 8 avril 2016**, de 14h à 16h: Animation «Shakespeare comme il vous plaira!»  
Animation ludique organisée par la Bibliothèque dans le cadre des célébrations des 400 ans de la mort du célèbre dramaturge. PAF: gratuit.
- **Vendredi 22 avril 2016**: Excursion à Train World. Bien plus qu'un simple musée, Train World est le lieu où vivre une journée inoubliable dans l'univers ferroviaire. Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros par personne.
- **Vendredi 13 mai 2016**, de 11h à 13h30: Atelier culinaire autour de la cuisine espagnole. PAF: 7 euros.
- **Vendredi 27 mai 2016**: Visite de Huy et croisière sur la Meuse. Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros par personne.
- **Vendredi 3 juin 2016**, de 11h à 13h: Atelier floral «Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur». PAF: 15 euros.



- **Vendredi 3 juin 2016**, de 14h à 16h: Atelier-découverte des cosmétiques naturels et création de sa propre huile essentielle, par Isabelle Corbo. PAF: 5 euros.
- **Vendredi 10 juin 2016**, de 10h à 12h: Yoga du rire. Séance d'initiation animée par Virginie Ligot, de l'Académie du Rire de Belgique. PAF: gratuit.
- **Vendredi 10 juin 2016**, de 14h à 16h: Conférence « Le sucre: ami ou ennemi? » par Sylviane Wälti, naturopathe et herboriste. PAF: gratuit.

**À LIBRAMONT**: Avenue de Bouillon, 16A.

- **Mardi 12 avril 2016**: Excursion. Visite du château-fort de Sedan (France). Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros par personne.
- **Mardi 19 avril 2016**, de 10h à 12h30: Club numérique.
- **Mardi 19 avril 2016**, de 14h à 16h: Animation « Shakespeare comme il vous plaira! » Animation ludique proposée par la Bibliothèque dans le cadre des célébrations des 400 ans de la mort du célèbre dramaturge. PAF: gratuit.
- **Mardi 17 mai 2016**, de 10h à 12h30: Atelier floral « Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur ». PAF: 15 euros.
- **Mardi 17 mai 2016**, de 14h à 16h: Conférence « Les idées fausses de l'alimentation moderne », par Caroline Bertrumé, naturopathe. PAF: gratuit.



- **Lundi 30 mai 2016**, de 10h à 13h30 : Atelier culinaire autour de la cuisine espagnole. PAF : 7 euros.
- **Lundi 30 mai 2016**, de 14h à 16h : Yoga du rire. Séance d'initiation animée par Jean-Claude Spies, du Club du yoga du rire de Belgique francophone. PAF : gratuit.
- **Mardi 7 juin 2016**, de 14h à 16h. Sortie pédestre à Arlon. Parcours de 3 km sur le thème des fortifications romaines. Accompagnateur obligatoire. PAF : gratuit.
- **Mardi 14 juin 2016** : Excursion à Bastogne. Visite de reconstitutions sur le thème de la Bataille des Ardennes. Après le repas, découverte de la ville sur le thème des contes et légendes. Accompagnateur obligatoire. PAF : 15 euros par personne.
- **Mardi 21 juin 2016**, de 13h30 à 16h : Conférence sur les huiles essentielles et atelier sur la fabrication de sa propre huile par Thérèse Willot. PAF : 5 euros.

**À JAMBES :** Rue de la Croix-Rouge, 31.

- **Mardi 12 avril 2016**, de 10h30 à 12h30 : Club numérique.
- **Mardi 12 avril 2016**, de 14h à 16h. Animation « Shakespeare comme il vous plaira ! » Animation ludique proposée par la Bibliothèque dans le cadre des célébrations des 400 ans de la mort du célèbre dramaturge. PAF : gratuit.
- **Mardi 19 avril 2016** : Excursion à Train World. Bien plus qu'un simple musée, Train World est le lieu où vivre une journée inoubliable dans l'univers ferroviaire. Accompagnateur obligatoire. PAF : 25 euros par personne.



- **Jeudi 12 mai 2016, de 10h à 13h30** : Atelier culinaire autour de la cuisine espagnole. PAF: 7 euros.
- **Jeudi 26 mai 2016** : Excursion. Découverte de la mine de Blégny-Trembleur et balade en tortillard. Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros par personne.
- **Jeudi 2 juin 2016, de 10h à 12h** : Atelier-découverte des cosmétiques naturels et création de sa propre huile essentielle, par Isabelle Corbo. PAF: 5 euros.
- **Jeudi 2 juin 2016, de 14h à 16h** : Sortie pédestre: «À la découverte du charme mosan». Balade de 3 km en bord de Meuse. Accompagnateur obligatoire. PAF: gratuit.
- **Jeudi 09 juin 2016, de 13h30 à 16h** : Atelier floral « Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur ». PAF: 15 euros.

## **ESCAPADE IODÉE.**

- **Du mercredi 27 au vendredi 29 avril 2016** : Séjour à Ostende. Trois jours et deux nuits en plein cœur de la ville portuaire la plus cosmopolite de la côte belge. Dans un cadre dépaysant et relaxant, ce séjour vous proposera d'en découvrir davantage sur celle que l'on surnomme la « reine des plages ».

Au programme: découverte du patrimoine culturel, balades au grand air, shopping et dégustation de spécialités belges! Programme et PAF sur demande.



## **Activités pour la jeunesse.**

**Du mardi 29 mars au vendredi 1<sup>er</sup> avril, séjour en internat à la ferme. À la rencontre de Bourriquet !**

Située dans un joli écrin de verdure, la ferme « l'Anondor » proposera à vos enfants un contact tout particulier avec la nature et les animaux. Des activités avec les ânes seront organisées tous les jours. Durant ce séjour, les enfants pourront assister aux activités quotidiennes de la ferme : nourrir les moutons, traire les ânesses, organiser une sortie en tracteur, monter ou promener les ânes, profiter du circuit vélo, du grand manège ou encore traverser le labyrinthe de foin. Un stage propice à la découverte et à l'épanouissement !

**Lieu :**

Ferme « l'Anondor » à 7520 Templeuve.

**Site internet :**

<http://fermelanondor.123website.be>.

**Informations pratiques.**

Public-cible : enfants âgés de 6 à 15 ans.

Lieu de départ : Ligue Braille (57 rue d'Angleterre à 1060 Bruxelles).

Inscriptions et modalités pratiques auprès du Service loisirs au 02 533 32 84 ou par e-mail à [loisirs@braille.be](mailto:loisirs@braille.be).

Concilier  
esprit d'entreprise  
et engagement,  
c'est donner plus  
de valeur à l'avenir.

Investir et s'investir. Allier efficacité et responsabilité. Respecter l'individu et la société. Stimuler l'esprit d'entreprise et soutenir des projets durables.

Notre mission est aussi une ambition. En nous engageant aujourd'hui aux côtés de ceux qui veulent répondre aux défis de demain, nous sommes plus que jamais partenaires d'avenirs.

Découvrez-nous sur [degroofpetercam.com](http://degroofpetercam.com)



# TOUT EST POSSIBLE



Festival NEXT - Akram Khan Cie

**CE PROJET EXISTE GRÂCE À VOUS.**

Avec la Loterie Nationale, jouer, c'est aussi soutenir de nombreux projets qui profitent à tous.

En 2014, plus de 10 millions d'euros ont été redistribués à des projets culturels comme celui-ci.



## GRÂCE À VOUS



**Loterie  
Nationale**